

# Compte rendu Conseil ED 583

## 20/02/17

---

### *Présents :*

*K. Weiss, S. Sauvagnargues, C. Le Gal La Salle, J-L. Fanlo, S. Schnegg, P. Rateau, P. Slangen, S. Vial, C. L'Héritier, J.Michon, S.Petruzzellis, C. Moulin-Farina*

*Absents excusés: B.Roig, V. Thireau, D. Bénimélis, F. Mirabel, S. Giraud, Y. Vimont, N. Leroy*

### *Ordre du jour :*

1. Informations générales (Flash Project, rentrée des doctorants, formations)
2. Modification de la composition du conseil pour mise en conformité avec le nouvel arrêté.
3. Budget
4. Constitution des groupes de travail internes :
  - Formations
  - Communication
  - Relation avec les entreprises
  - Animations scientifiques
5. La formation doctorale : engagement des 2 établissements pour 2016, BU, formation à l'éthique
6. Comités de suivi de thèse
7. Questions diverses

Début de la réunion 14h10

### **Point 1 : Informations générales (Flash Project, rentrée des doctorants, formations)**

- K.Weiss ouvre le conseil en présentant la nouvelle composition de ce dernier : changements des représentants des doctorants et de leur nombre (suite notamment au nouvel arrêté) et accueil de M. Stéphane VIAL, directeur de la nouvelle équipe d'accueil 7447 Projekt au sein du conseil. S'en suit un tour de table afin que chacun puisse se présenter. (CF Composition ci-jointe)
- Julien Michon présente FLASH Project en soulignant que cela a été une bonne journée de découverte du monde de l'entreprise. Cet évènement a été organisé par le collège doctoral qui a pour projet d'en proposer 2 par an.
- Dans le même état d'esprit, des sessions de 1 semaine de travail entre doctorants et entreprises, appelée « Doctoriales », ont lieu chaque année. Les prochaines (inscriptions terminées) auront lieu à Perpignan ; puis à la rentrée (octobre 2017) à Anduze.

- Ces journées font partie de la formation doctorale. K. Weiss précise qu'elles sont plutôt destinées aux doctorants de 2<sup>ème</sup> année.
- Lors de la journée de rentrée des doctorants à UNÎMES, presque tous les doctorants étaient présents, ce qui a permis l'élection des représentants des doctorants au Conseil de l'ED.
- K. Weiss demande plus d'implication aux doctorants concernant les demandes de formations. Pour cela elle lance l'idée de mettre en place des groupes de travail.

## **Point 2 : Modification de la composition du conseil pour mise en conformité avec le nouvel arrêté.**

- Suite au nouvel arrêté, la composition du conseil doit être modifiée. Ajout d'un représentant des doctorants (on passe de 3 à 4) et d'un personnel BIATSS. La conformité totale nécessiterait qu'il y ait une personnalité extérieure en moins. A ce sujet, il est proposé de contacter 2 personnes peu présentes aux conseils (S. Giraud et J. Raymond) afin de connaître leur intérêt pour poursuivre leur participation au conseil de l'ED. Contact peut être pris avec Fabien Boulrier, collaborateur de J. Raymond, si ce dernier s'avérait peu disponible.

## **Points 3 : Budget**

- Le conseil donne un avis favorable pour la prise en charge de 1 à 3 aller/retour en train par doctorant pour la formation doctorale à Montpellier, au collège doctoral. Un budget va être demandé en ce sens à chaque institution (EMA et UNÎMES)

## **Point 4 : Constitution des groupes de travail internes :**

- Dans chaque groupe de travail il faudrait qu'il y ait au moins 2 ou 3 doctorants, 1 directeur de thèse et 1 extérieur. Le but de ces groupes est de travailler sur le fonctionnement de l'ED en interne mais aussi sur le rayonnement externe pour se faire connaître.
- 3 groupes sont finalement définis et certaines personnes se positionnent pour coordonner ces groupes :
  - Formation doctorale et animation scientifique : K.Weiss, C. Le Gal La Salle, P. Slangen. Concernant l'animation scientifique, l'idée de faire une journée de l'ED supplémentaire à celle de la rentrée émerge d'ores et déjà.
  - Communication : S. Vial
  - Relation avec les entreprises : J-L. Fanlo, C. Le Gal La Salle, S. Sauvagnargues

## **Point 5 : La formation doctorale : engagement des 2 établissements pour 2016, BU, formation à l'éthique**

- Un cycle de formations a été mis en place par la BU d'UNÎMES
- La formation à l'éthique, qui est désormais obligatoire, a été abordée lors de la rentrée de l'ED (intervention de C. Siatka); des modules ont été mis en place à l'EMA en Septembre/Décembre. Il faut penser à les ouvrir sur l'ADUM l'année prochaine
- La participation aux séminaires des laboratoires est prise en compte dans le portfolio du doctorant après validation du directeur de thèse.

## **Point 6 : Comités de suivi de thèse**

- Il serait préférable que les CST aient lieu avant l'été afin de faciliter les réinscriptions à la rentrée.

## Point 7 : Questions diverses

- S. Vial souligne que nous sommes toujours en attente d'une réponse concernant la création du diplôme de doctorat en Design, car il n'existe pas encore en France.
- K. Weiss demande aux représentants de l'EMA de bien vouloir nous aider à obtenir une réponse quant à la position du laboratoire LGI2P au sein l'ED. L'absence de réponse claire quant à l'association ou pas à l'ED pose problème car les doctorants n'ont pas pu valider leur dossier dans l'ADUM car ce laboratoire n'est pas officiellement associé à notre ED.
- K. Weiss présente le profil de la nouvelle doctorante arrivée en février du Gabon sous sa direction et qui est financée par le gouvernement Gabonais (avec un complément de financement par un tuteur).
- Proposition de calendrier pour les prochain Conseil de l'ED :
  - 12/06/17 de 14h à 16
  - 9/10/17 de 14h à 16h

Fin de la réunion à 15h50